



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 18923

Texte de la question

M. Philippe Baumel attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les difficultés financières que rencontrent un grand nombre de personnes âgées demeurant en maison de retraite. En effet, la progression constante des tarifs des maisons de retraites est telle que pour de nombreuses personnes âgées, dont les revenus sont médians, leur pension de retraite suffit à peine à couvrir les frais d'hébergement et de prise en charge au sein de ces établissements. Dans ce contexte nombreux sont celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour honorer le paiement de l'impôt sur le revenu dont ils sont redevables. Aussi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour réduire l'écart entre l'imposition sur les retraites (indexée sur l'inflation) et l'augmentation constante du coût des maisons de retraites.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Baumel](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18923

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1767